



Comment faire venir mon chéri en france

Par **alice1686**, le **21/07/2011** à **18:56**

Bonjour,

Je suis actuellement au Pérou et je viens de découvrir que je suis enceinte.

J'aimerais avoir ce bébé en France mais je ne veux pas laisser mon petit ami ici, comment puis-je faire pour le faire venir en france ? étant le pere aurait-il un droit spécial pour venir ?
Merci de bien vouloir m'orienter car je suis vraiment tres perdue.

Par **mimi493**, le **21/07/2011** à **20:14**

Epousez-le

Attention, vous devez obtenir, au préalable, une capacité à mariage au Consulat de France. Ensuite, le mariage, puis la transcription et enfin la demande de long séjour pour conjoint de Français (dépechez-vous, c'est sans doute déjà trop tard pour que vous puissiez accoucher en France avec lui à vos cotés)

Sinon, il devra demander un visa Schengen, sans aucune garantie d'obtention.